VILLE DE PÉRIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : lundi 8 avril 2024	L'an deux mille vingt-quatre, **le 8 avril 2024 à 18h00**, le Conseil Municipal, dûment convoqué en séance ordinaire par convocations individuelles expédiées le 29 mars 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Le Maire.
Nombre de Conseillers : ☞ En exercice : **19** ☞ Présents : 14 ☞ Votants : 15 ☞Absents excusés : 5	Monsieur Gabriel **DAUBE,** Maire et Madame Odile **DUCREY,** Messieurs Marc **FEDINI**, Guy **PAREY**, Damien **PILLON**, Adjoints. Mesdames, Céline **DELAFOSSE,** Françoise **DESHEULLES,** Françoise **GASSELIN,** Chantal **LETHIMONNIER**, Isabelle **LEVOY,** Nohanne **SEVAUX** Conseillères. Messieurs, Bertrand **LEBOUTEILLER,** Jacques **MARIE,** Etienne **PIERRE DIT MERY** Conseillers. Absents excusés : Maryvonne **BLYTH,** Fanny **LAIR,** Monique **LEBRUN,** Jérôme **LECONTE,** Julien **LESAGE** (pouvoir à Monsieur Marc FEDINI)
A assisté également à la réunion	Madame Yolande **TONA**, Directrice Générale des Services
Secrétaire de séance	Monsieur Etienne **PIERRE-DIT-MERY**, Conseiller municipal

Délibération 2024.03.39 – Mise en œuvre du projet « 80ème anniversaire du débarquement et de la libération » et demandes de subventions
Code 7.1 Décisions budgétaires

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des éléments de contexte suivants :

En 2024 la Normandie commémorera et célébrera le 80ème anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Dans le cadre de cet évènement régional, la municipalité va établir un programme de festivités : expositions, reconstitution, bal populaire, conférences, témoignages, randonnées.

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT l'histoire de la Ville de Périers et dans le but de diversifier l'offre de festivités en Normandie, il est proposé de retenir pour notre territoire les thématiques suivantes :

- La libération de la ville
- La résistance civile

CONSIDERANT que plusieurs rencontres des acteurs du territoire (associations, écoles primaire et maternelle, collège notamment) ont été organisées depuis décembre 2023, permettant ainsi d'identifier les projets en cours, de mutualiser des actions et de coordonner les actions sur le territoire,

CONSIDERANT que le programme des animations a été élaboré avec les différents partenaires :

- La conception d'une exposition organisée dans le centre bourg (du 31 mai au 8 juin) et à la bibliothèque
- La reconstitution d'un conseil municipal le 4 juin
- L'organisation d'un bal de la liberté le 7 juin suivi d'un feu d'artifice
- Et la participation à divers événements en lien avec les partenaires : la conception d'animations sur le thème de la reconstitution d'un camp, des randonnées, des activités d'acrosport, des défilés, des commémorations officielles

CONSIDERANT le montant prévisionnel de cette action s'élevant à 32 112.14 € TTC, répartis de la manière suivante :

- Communication (publicité, journal de Périers, banderoles publicitaires) : 3 293.30 € TTC
- Décorations (pavoisement, expositions) : 17 419.84 € TTC
- Animations (bal, feu d'artifice) : 6 530.00 € TTC
- Evènements (vin d'honneur, fleurissement, location de chapiteau) : 4 869.00 € TTC

CONSIDERANT que ce projet est susceptible de bénéficier de subventions au titre des aides suivantes :

- « Organisation d'évènements touristiques à l'occasion du 80ème anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie en 2024 » pour la Région Normandie,
- « Appel à projets 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie » pour le Département de la Manche

80ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE NORMANDIE	
DEPENSES	
	TTC
COMMUNICATION	**3 293,30 €**
Publicité Radio - France Bleu	1 967,20 €
Bulletin municipal annonçant les festivités	755,70 €
Badges écusson	430,00 €
Banderoles publicitaires	140,40 €
DECORATIONS	**17 419,84 €**
Photos sur support (16 panneaux)	6 064,00 €
Pavoisement de la ville	451,20 €
Guirlandes	396,86 €
Banderoles murales	1 975,20 €
Structures métalliques façade mairie	7 754,36 €
Location nacelle	778,22 €
ANIMATIONS	**6 530,00 €**
SACEM	230,00 €
Orchestre pour le bal	2 300,00 €
Feu d'artifice	4 000,00 €
EVENEMENTS	**4 869,00 €**
Location tente d'accueil	3 789,00 €

Compositions florales	180,00 €
Vin d'honneur et restauration	900,00 €

TOTAL DÉPENSES	**32 112,14 €**

Recettes	
Région	8 028,04 €
Département	7 000,00 €
Total subventions	**15 028,04 €**
Autofinancement	**17 084,11 €**

TOTAL FINANCEMENT	**32 112,14 €**

VU l'avis favorable émis par le bureau des élus réuni le 19 mars 2024,

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

- **VALIDE** le principe de mener une action partagée en 2024 dans le cadre du 80ème anniversaire du Débarquement à l'échelle du territoire de la Ville de Périers.

Article 2 :

- **RETIENT** comme thématique pour notre territoire « La libération de la Ville » et « La résistance civile ».

Article 3 :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Normandie et du Département de la Manche et à signer tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour extrait conforme,
Fait à Périers,

Signé par : Gabriel Daube
Date : 12/04/2024
Qualité : Maire de Périers

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de son affichage (ou de sa notification aux intéressés), faire l'objet des recours suivants :
Recours gracieux auprès de mes services ou recours contentieux auprès du tribunal administratif de CAEN. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr ».